

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : En ar... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 23; F. WIG, r. Ambrose-Richel, 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR.

7 Juin 1881.

NOUVELLES DE TUNISIE.

On écrit de Tunis à l'Agence Havas : M. Roustan a reçu la visite d'Ali-Bey. L'héritier présomptif a protesté de son désir d'entretenir les meilleures relations avec le représentant français.

Son attitude, comme celle du Bey et du premier ministre, Mustapha-ben-Ismaïl, est maintenant des plus correctes. Le gouvernement tunisien tout entier semble avoir compris que son intérêt, comme celui de la Régence, est d'entrer loyalement et résolument dans l'ère nouvelle qu'a inaugurée le traité du 12 mai.

Aussi les difficultés qui naguère arrêtaient à chaque pas l'action de notre diplomatie disparaissent-elles l'une après l'autre, comme d'elles-mêmes et sans effort. Les travaux du chemin de fer de Soussa vont être repris, par suite de l'approbation définitive donnée aux projets des ingénieurs, y compris l'établissement d'une station à Hamman-Ellif.

La question de l'Enfida ne tardera pas également à être réglée, les protections puissantes qui soutenaient le juif Lévy s'étant désormais retirées de lui.

Le premier ministre, Mustapha, a exprimé, depuis quelques jours déjà, le désir de se rendre à Paris pour affirmer ainsi d'une manière solennelle les bonnes dispositions du Bey et de son gouvernement à l'égard de la France. Son départ aura lieu aussitôt après le règlement des questions encore pendantes.

La Jeanne d'Arc étant obligée de rentrer prochainement à Toulon pour quelques réparations, il est probable que ce cuirassé recevra à son bord Mustapha et autres hauts fonctionnaires du gouvernement tunisien, qui doivent l'accompagner à Paris.

ALGERIE. — La situation de l'Algérie offre une gravité exceptionnelle. La vérité est audacieusement altérée par les informations officieuses, et il faut lire entre les lignes des dépêches officielles pour soupçonner que tout n'est pas pour le mieux dans le vice-gouvernement de M. Albert Grévy.

L'échec du colonel Innocenti a été malheureusement plus sérieux qu'on ne l'a annoncé. La fidélité des goums est problématique, et l'agitation gagne chaque jour du terrain.

Le patriotisme ne saurait consister à céler le mal, et nous avons rempli notre devoir en signalant, dès les débuts, le péril de l'insurrection.

Une dépêche d'Oran nous apprend que M. Bringard, surveillant des télégraphes, a été assassiné avec son escorte entre Frenah et Géryville. Il y a eu 26 tués.

La sécurité n'existe donc pas sur nos lignes de communication, et nos convois sont exposés à être surpris sur le territoire même que l'on nous disait désormais à l'abri de toute attaque des rebelles.

Il importe que ce déplorable état de choses cesse au plus tôt; il est impossible que la sécurité de l'Algérie reste compromise par la vaniteuse imprévoyance de M. Albert Grévy, qui croit que l'ordre est assuré parce que des fonctionnaires républicains dansent à Alger tandis qu'on assassine dans la province d'Oran des soldats français.

Chronique générale.

Les préfets viennent de commencer l'envoi sur une grande échelle de renseignements relatifs aux dispositions des électeurs et à l'attitude que le gouvernement devrait avoir vis-à-vis d'eux.

La commission du budget — on sent l'approche des élections générales — a accepté le dégrèvement de l'impôt sur le papier.

Par contre, il paraît difficile que la loi sur la presse soit votée au Sénat dans la présente session.

Nous pouvons annoncer que l'un des princes d'Orléans posera sa candidature, aux élections prochaines, dans le Loiret ou dans l'Oise.

Un des secrétaires particuliers de M. Gambetta est parti ces jours derniers pour la Corse avec une mission toute confidentielle. Cet envoyé, muni de lettres de recommandation de M. Constans pour le préfet de la Corse et différents autres fonctionnaires du département, doit être rendu à Ajaccio le 10 juin et à Bastia quelques jours après. M. Gambetta songerait-il réellement à poser sa candidature en Corse, comme on l'annonçait il y a quelques mois ?

Les funérailles de M. Littré.

Les funérailles de M. Littré ont eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé, à l'église Notre-Dame des Champs.

Une foule considérable y assistait. Le Président de la République s'est fait représenter par un officier de sa maison militaire; M. Chazelle tenait la place du ministre de l'intérieur. M. Barthélemy Saint-Hilaire suivait le cortège immédiatement après la famille.

Puis venaient MM. Rousse, Wallon et Rousset, de l'Académie française, une députation de l'Institut, une députation du Sénat, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie de médecine, etc., etc.

Les honneurs militaires ont été rendus par le 76<sup>e</sup> de ligne.

A la porte de l'église, aucune manifestation n'a eu lieu. Il va sans dire que les membres des sociétés maçonniques qui étaient venus en grand nombre se sont abstenus d'assister à la cérémonie religieuse; quelques personnages du Palais-Bourbon ont cru devoir suivre cet exemple.

Les Frères et Amis se sont réservés pour le cimetière du Montparnasse, où la dépouille mortelle du savant a été inhumée.

Après les prières du prêtre, auprès duquel on nous a montré M<sup>me</sup> Littré qui priait en pleurant, les membres des diverses délégations sont venues donner l'eau bénite.

La famille, respectueuse de la volonté formellement exprimée par le défunt, avait, nous a-t-on dit, demandé qu'aucun discours ne fût prononcé sur la tombe.

Mais à peine la bière était-elle descendue dans la fosse et le prêtre avait-il terminé les prières des morts, que l'on vit s'avancer plusieurs francs-maçons. Les gardiens les ayant fait reculer, le défilé commença et chacun versa l'eau bénite sur le mort. M. Renan, lui-même, en académicien, ayant pris le goupillon, traça un signe de croix dans l'air et aspergea la bière de l'eau bénite; en voyant cela, les francs-maçons qui entouraient la tombe murmuraient, et nous entendîmes ces paroles: « C'est une infamie! voyez Renan lui-même!... Quelle lâcheté! etc., etc. »

M. Rousse succéda à l'auteur de la Vie de Jésus. Aussitôt après M. Wirouboff, directeur de la Revue positiviste, ceint d'une écharpe rouge, vint sur le bord de la tombe et commença ainsi :

« Messieurs, la famille de Littré a voulu faire le silence autour de sa tombe, c'était son droit, et ce droit a été respecté autant que possible; mais nous, sa famille philosophique, sa grande famille, nous avons aussi le droit de lui dire un dernier adieu; c'est plus qu'un droit, c'est un devoir. »

A ce moment, on entend la voix de l'ordonnateur des pompes funèbres qui, voulant faire continuer le défilé, crie : « Messieurs, faites place à la famille. »

C'est alors le signal d'un véritable tumulte; les libres-penseurs vocifèrent :

« Laissez parler Wirouboff! allez, Wirouboff! »

Puis mille cris divers se croisent dans l'air.

Les uns crient : « Respectez le droit de la famille! taisez-vous! »

Les autres répondent : « C'est un cadavre qu'on nous a volé! A bas les Jésuites! vive la libre-pensée, vive la liberté! »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

Après avoir lu la lettre, je me rendis chez Trubert; j'étais en proie à une inquiétude trop bien justifiée; il fut froid, glacial et m'annonça qu'il avait changé d'avis; je voulus en connaître la cause, il refusa de me la dire, et quand je prononçai le nom de ma femme, il me fit entendre sèchement que l'entretien était terminé.

Devais-je donc toujours la rencontrer sur ma route, cette femme maudite ?

Devais-je donc me considérer comme rivé par elle à la pauvreté, et si une perspective de fortune se présentait, me fallait-il la voir se fermer sur un signe de sa volonté ?

S'il n'y avait pas de limite à sa rancune, il y en avait à ma patience, j'étais résolu à le lui prouver.

J'étais son mari, la loi n'avait pas brisé la chaîne qu'elle avait consacrée; je pouvais revendiquer son intervention pour remplacer sous mon autorité l'épouse qui s'y était soustraite.

Ah ! j'aurais voulu pouvoir donner cette satisfaction à ma vengeance, eussé-je dû en souffrir moi-

même, appeler sur ma tête la risée et le scandale, mais je ne le pouvais pas; la pièce que j'avais signée avec une si ridicule complaisance me méritait à sa discrétion.

Je n'eus plus qu'une pensée, rentrer en possession de cette arme terrible. Mon imagination entra en campagne pour en trouver le moyen; je n'y pouvais réussir.

Un jour que je passais un vêtement qui ne m'avait pas servi depuis quelque temps, mes doigts rencontrèrent dans une des poches un objet dur qui se trouva être une clef de l'appartement de ma femme; je l'avais emportée à l'époque de notre séparation.

Par elle je pouvais pénétrer jusqu'au secrétaire où le billet avait été déposé.

Cependant, même après tous les actes honteux que j'avais commis, celui-là me répugnait.

L'expédient était honteux et de plus il présentait des dangers qui m'effrayaient; je le repoussai quelque temps, mais cette petite clef était là devant mes yeux, semblant me solliciter, le souvenir de tous mes griefs me revenait.

Je pouvais briser le honteux esclavage qui pesait sur moi, reconquérir ma liberté et savourer l'apré volupté des représailles; je triomphai de mes hésitations.

La nuit venue, j'allai observer la maison qui se trouvait dans un quartier assez isolé; je vis éteint-

dre les unes après les autres toutes les lumières, sauf celle qui éclairait la chambre de ma femme; je savais qu'elle veillait habituellement jusqu'à une heure avancée de la nuit, et que la servante couchait assez loin pour ne rien entendre, s'il se faisait quelque bruit chez sa maîtresse.

Pour me donner du courage, j'avais bu coup sur coup plusieurs verres d'une liqueur excitante; je sonnai d'une façon qui était familière aux locataires et me trouvai dans l'escalier.

Je parvins d'un pas tremblant jusqu'à la porte; je glissai la clef dans la serrure et la fis jouer avec tant de précaution que l'oreille la plus subtile ne pouvait prendre l'éveil.

Quand je fus entré, un épais tapis étouffa le bruit de mes pas, et je me trouvai auprès de ma femme sans qu'aucun bruit eût trahi ma présence; elle était occupée à lire et me tournait le dos.

Je m'avançais vers le secrétaire lorsque l'ombre que je projetais sur la muraille attira son attention; elle leva les yeux et aperçut mon visage; je pus lire sur le sien l'expression d'une profonde terreur.

— Vous ici ! me dit-elle d'une voix étranglée, que voulez-vous ?

— Il faut que vous me remettiez le papier dont votre méchanceté prétend se faire une arme contre moi.

— Et si je ne veux pas !

— Vous le voudrez.

— Dois-je supposer qu'après vous être introduit chez moi comme un voleur, vous ne reculerez pas même devant un assassinat ?

Elle crut deviner d'après ma physionomie haïeuse et menaçante que j'étais résolu à tout; j'avais à la main une forte canne à l'aide de laquelle il m'eût été très-facile de la tuer.

Elle était en proie à une vive terreur et fit un mouvement pour se saisir du cordon de la sonnette; je lui pris le bras rudement et lui dis :

— Pas un geste, pas un cri, sinon...

Je n'achevai pas.

J'étais loin d'avoir l'intention de la frapper, l'idée d'un meurtre ne m'était pas venue; je voulais seulement l'intimider, espérant arriver ainsi à mes fins.

— Le lâche, murmura-t-elle, il ose porter la main sur une femme.

— Je ne suis pas venu, lui dis-je d'une voix que je m'efforçais de rendre calme, pour argumenter avec vous. Je vous ai intimé ma volonté, consentez-vous ?

— Non.

— Alors il faudra bien que je me serve moi-même.

Je fis un pas vers le secrétaire; d'une main je serrais la sienne comme dans un étau, de l'autre je me disposais à ouvrir le meuble; mais pendant le

Enfin, le tumulte se change en une sorte d'émeute, on s'injurie, on se montre le poing, et pendant ce temps M. Wirouboff se démène toujours auprès du caveau.

« Écoutez-moi, crie-t-il, j'ai commencé par vous dire que je ne veux pas faire de discours ; mais la vie de Littré, une vie de quatre-vingts ans, appartient à tout le monde, et nous avons le droit... »

Ici, le bruit est tel qu'il nous est impossible d'entendre.

« Littré a montré ce grand exemple d'une doctrine positiviste ; je dis que Littré est mort comme il a vécu et que c'est un véritable rapt commis par l'Eglise. Non, il ne croyait pas à l'immortalité et à l'éternité, aussi nous pouvons lui dire : Dors en paix, grand penseur, tu ne veux pas d'une éternité que tu n'attendais pas. »

Ces quelques mots sont vivement applaudis par les francs-maçons, quoique pendant tout le temps qu'a parlé l'orateur, le tumulte ait continué avec la même force. Les citoyens défilent et jettent sur la dépouille mortelle du savant leurs petits bouquets d'immortelles, et le calme se rétablit peu à peu.

M. Wirouboff, fort pâle, sort appuyé sur l'épaule de M. Dupuy, et bientôt le cimetière se vide.

Une consolation nous reste comme compensation à ces clameurs de rage de l'athéisme convaincu : M. Littré est mort régénéré par les eaux du baptême, et il est certain aujourd'hui que, depuis quelque temps, il se préparait à ce grand acte. Un journal assure que M. Littré avait fait autrefois des dispositions testamentaires par lesquelles il demandait à être enterré civilement. Un double de cet écrit aurait même été remis à M. Barthélemy Saint-Hilaire. Quelques jours avant sa mort, M. Littré s'est fait apporter cet écrit et l'a fait livrer au feu devant lui.

Par de nouvelles dispositions, il avait prescrit que ses funérailles eussent lieu avec la plus grande simplicité et qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe.

Il avait fait remettre fréquemment d'abondantes aumônes à M. le curé de Notre-Dame-des-Champs, notamment pour les écoles libres de la paroisse.

Depuis quelques jours, M. Littré sentait venir la mort, et ses entretiens avec M. l'abbé Hovelin roulaient presque exclusivement sur la préparation à la cérémonie religieuse qui devait le faire entrer dans le sein de l'Eglise.

C'est en pleine possession de ses facultés et par une résolution mûrement réfléchie que M. Littré s'est converti au Catholicisme.

### Stranger.

IRLANDE. — Une sérieuse collision a eu lieu la semaine dernière dans le comté de Clare, entre la police et la foule, à propos des expulsions de fermiers. Les paysans étaient armés ; des centaines de coups de fusil ont été tirés des deux côtés. Il y a eu un grand nombre de blessés ; un paysan a été tué. Vingt individus armés ont été arrêtés. Un grand nombre d'agents de police ont été blessés.

mouvement que je fis pour exécuter cette opération, celle de mes mains qui la retenait captive se détendit ; elle en profita pour m'échapper et se précipita vers la fenêtre, dans le but évident d'appeler.

Je ne lui en laissai pas le temps et la ressaisis.

Elle voulut pousser un cri, mais il expira sur ses lèvres, mes doigts lui fermaient la bouche. Elle se raidit contre la pression et fit tous ses efforts pour se dégager ; elle était forte, et moi, de mon côté, irrité par la résistance, je mis en usage toute ma vigueur.

Une lutte hideuse s'engagea entre nous ; elle se débattait avec une énergie désespérée pour se débarrasser de mon étreinte ; je ne m'apercevais pas que son visage devenait cramoisi, que ses yeux sortaient de leur orbite ; je ne sentais pas une morsure qu'elle me fit à la main.

Tout à coup la résistance cessa, je la vis s'affaisser comme une masse inerte, ses bras retombaient le long de son corps, les traits étaient convulsivés, les joues presque noires, les yeux injectés de sang.

Les efforts qu'elle avait faits, la rage, la pression de ma main qui arrêtait la respiration avaient provoqué une congestion ; elle mourait suffoquée.

Quelques mouvements spasmodiques, l'agitation des lèvres indiquaient seuls qu'il restait encore un peu de vie dans ce corps si vigoureux quelques

RUSSIE. — On écrit de Saint-Petersbourg qu'un nouveau comité terroriste s'est formé le 24 mai : il compte 18 membres sous la direction d'une femme. L'aristocratie russe quitte en grand nombre le pays, ne se fiant pas à la politique d'Ignatief et craignant les bombes du comité exécutif.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 juin.

Le marché est très ferme, bien que les affaires soient peu nombreuses. Notre 5/0 fait 119.67 1/2. On est à 88.40 sur l'amortissable, l'Italien fait 93.90.

La Banque de France se tient à 5,900. On cote 1,345 sur la Banque de Paris. Le Crédit foncier est très-vivement demandé à 1,760 et 1,762.50. Les opérations du comptant sont fort importantes. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 750.

Il y a des ordres d'achat très-suivis sur les actions des magasins généraux de France et d'Algérie.

Le Crédit lyonnais redescend de 945 à 937.50. On peut s'attendre à voir cette réaction s'accroître. Le Crédit mobilier est en progression nouvelle à 780. Ces cours-là sont entièrement favorables aux acheteurs.

La Société générale française de Crédit, aujourd'hui le Crédit de France, voit ses titres fort recherchés par suite de l'extension que vont prendre les opérations sociales.

L'action de la Banque nationale est à 740. Les achats pour compte des portefeuilles se continuent sur cette valeur qui, à ses cours actuels, rapporte encore près de 8 pour cent. Les négociations sur le Crédit foncier Maritime se font aux environs de 620.

Les Bons de l'Assurance financière sont à 270 et 275.

Le Crédit général français donne lieu à des transactions continues à 770 et 775. Cette Société, depuis l'augmentation de son capital social, est au nombre de nos plus importants établissements de crédit.

La Banque de Prêts à l'industrie se traite à 610, en hausse sur ses cours des dernières semaines.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

A propos de la décision ministérielle supprimant cette année à Saumur le carrousel de l'Ecole de cavalerie et le remplaçant par celui donné à Tours le 10 juillet, l'Union de l'Ouest écrit les lignes suivantes :

« Qu'est-ce que la ville de Saumur peut bien avoir fait de mal à M. le ministre de la guerre, pour qu'elle se voie privée, par lui, d'une fête militaire annuelle, sur laquelle se fondent les espérances du commerce local ? M. le ministre a voulu, sans doute, être agréable à ses amis de la municipalité de Tours. Mais Saumur a des droits, qu'il est injuste et imprudent de méconnaître. D'aucuns disent que cette décision soudaine est pour punir l'Ecole de sa prétendue malveillance envers les fonctionnaires de R. F. Mais cela ne punit vraiment que les Saumurois, qui n'en peuvent mais. »

M. Legrand (Louis-Gabriel), lieutenant-trésorier de la compagnie de gendarmerie de la Vendée, a été nommé capitaine commandant la gendarmerie de l'arrondissement de Saumur, en remplacement de M. Ozanne, mis en non activité pour infirmités

instants auparavant.

J'étais frappé de stupeur et suivais d'un œil hagard les dernières convulsions de l'agonie ; sans le vouloir j'étais devenu meurtrier ; devant ce cadavre défiguré je n'avais plus de haine, je me faisais horreur.

Je restai quelques instants immobile, maudissant ma démarche et mon impuissance à rappeler la vie dans ce corps d'où le dernier souffle s'était envolé.

Cependant le sentiment de la conservation reprit bientôt le dessus ; je m'emparai du fatal billet et sortis de l'appartement.

Grâce à la connaissance que j'avais des habitudes de la maison, je pus en sortir comme j'y étais entré, sans éveiller l'attention.

Les premières lueurs du jour faisaient pâlir les lumières des becs de gaz qu'on éteignait en ce moment.

Les voitures des marchands sillonnaient les rues en se rendant aux halles.

Je marchais lentement, accablé sous le poids de mon crime ; un fiacre vint à passer, j'appelai le cocher et lui ordonnai de me conduire à la gare de Lyon.

J'avais calculé que je pouvais arriver pour le premier départ.

En effet, je pris un billet pour Fontainebleau ; mais à peine arrivé dans cette ville, je repris un

temporaires en attendant la liquidation de sa pension de retraite.

Voici la nouvelle lettre de M. le pasteur Davaine, annoncée dans notre dernier numéro :

Saumur, le 2 juin 1881.

Monsieur, après avoir parcouru votre article du 1<sup>er</sup> juin, je l'avais trouvé si décousu, si pâle, si éloigné du principal sujet de notre discussion, que ma première intention était de n'y point répondre et de laisser au public le soin d'en faire justice. Mais je me suis rappelé la maxime encore chère à certains gens : « Calomnieux, calomnieux, il en reste toujours quelque chose », et je n'ai point hésité à prendre de nouveau la plume pour relever, dans votre galimatias, quelques-unes de vos plus fantastiques accusations.

Nos communs lecteurs n'auront pas été sans remarquer que, par respect pour eux, j'ai toujours raisonné ou apporté des preuves à l'appui de mes démonstrations, tandis que vous, suivant une voie contraire, vous n'avez cessé d'avancer des faits ou inventés ou tirés de l'histoire du R. P. Lorient.

Où avez-vous vu, monsieur, que les protestants ont pillé la chapelle des Ardeuriers et enlevé tout ce qu'elle possédait, jusqu'aux archives ? A quelle source avez-vous puisé le récit de cet horrible attentat ? Il me serait fort agréable d'avoir quelques renseignements sur ce sujet.

J'arrive maintenant à une question plus importante. Vous affirmez que « la prétendue Réforme a été un cri de révolte contre Dieu et contre le principe de toute autorité, etc. » Voilà, sans contredit, de bien gros mots ; et, avant de les prononcer, vous avez probablement négligé de faire tourner votre langue sept fois, comme l'exige un proverbe vulgaire.

« La Réforme a été un cri de révolte contre Dieu » Il vaut assurément la peine de nous arrêter sur cette accusation, formulée d'une manière si nette et si précise. Cela est d'autant plus nécessaire, que ce n'est pas la première fois qu'elle parvient à mes oreilles.

Permettez-moi, monsieur, de vous rappeler d'abord qu'il n'y a pas d'effet sans cause, et que si une grande partie de l'Europe s'est séparée du pape au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est parce qu'elle avait apparemment quelques justes motifs pour le faire.

Vous n'êtes pas sans savoir que la goutte d'eau qui fit déborder le vase, ce fut le scandaleux commerce des indulgences organisé sous le pape Léon X, dont les coffres étaient vides. Vous savez également qu'un moine dominicain, Jean Tetzel, choisi comme sous-commissaire par l'archevêque-électeur de Mayence pour opérer la vente, se mit à parcourir la Saxe avec une très-grande pompe, débitant sa marchandise comme un saltimbanque ambulante, et s'écriant devant les multitudes ébahies : « Jamais il n'arrivera qu'on puisse obtenir la vie éternelle à aussi bon marché. Pour 12 sous, vous pouvez tirer une âme du purgatoire, et vous refusez-riez ! » Ou bien, allant jusqu'à imaginer des infamies étranges, il ajoutait : « Tout cela est expié dès que l'argent sonne au fond de la caisse du pape ». Il n'y a donc pas lieu d'être étonné, monsieur, si de pareils abus révoltèrent les consciences honnêtes et leur firent ardemment désirer une réforme morale et religieuse.

Mais cette réforme se faisait sentir depuis longtemps déjà. Le vice et l'ignorance avaient tellement envahi l'Eglise que le célèbre Pétrarque, traçant un portrait de la cour romaine disait : « Cette belle salle de Christ est devenue une caverne de brigands ; le mal y descend d'une seule fontaine... tellement qu'au premier jour l'Eglise fera naufrage si la miséricorde de Dieu ne prévient la perfidie humaine. » Si Judas apportait en cette cour ses trente pièces d'argent, il y serait reçu et Christ serait repoussé du seuil de la porte. »

Il est vrai que plusieurs conciles, restés célèbres, avaient formé le louable dessein de réformer l'Eglise, dans la foi aussi bien que dans les mœurs, dans le chef aussi bien que dans les membres. Mais celui de Constance, pour mettre à exécution ce beau programme, avait commencé par faire brûler Jean Huss, malgré le sauf-conduit dont il était

train qui remontait vers Paris.

Je fis en sorte qu'on remarquât ma présence ; je feignis d'avoir perdu mon ticket, et payai de nouveau ma place au conducteur du train, en désignant comme point de mon départ une gare plus éloignée ; je voulais me procurer ainsi la ressource d'un alibi qui écartât de moi les soupçons ; j'espérais pouvoir constater que j'avais été absent pendant la nuit du meurtre.

Je me disais aussi que l'on attribuerait probablement à un accident la mort de ma femme.

Elle avait toujours été menacée d'apoplexie.

Dans tous les cas, je me rassurai en pensant que rien ne pouvait trahir mon entrée dans sa demeure, qu'aucun soupçon ne pouvait s'élever contre moi.

(A suivre.) Louis COLLAS.

Un Bordelais voyage.

Il a vu l'Océan, la Méditerranée, il arrive à la mer Noire.

— Encore une immensité liquide ! s'écrie-t-il, avec admiration... faut-il que cette Garonne fournisse d'eau !

Galino a appris qu'une conférence internationale se tenait à Paris :

— Dans quel but ? demande-t-il.

— Pour discuter la question des étalons.

— Des étalons !... Je ne savais pas que la monnaie se fit dans les haras. (Triboulet.)

mun. En cela il n'avait fait que suivre les maximes « qu'on n'est pas tenu de garder la foi hérétiques ». Le concile déposa ensuite Martin V qui, devenu souverain pontife, ne songea plus qu'à éluder les promesses de forme qu'il avait faites.

Le concile de Bâle, qui s'assembla quelques années après, voulut exécuter ce que le précédent n'avait pu faire, mais ses efforts échouèrent également ! A la mort d'Innocent VIII, les cardinaux appelés à lui choisir un successeur, le cardinal-mateur « qui ait pitié de la fille de Dieu », fut désolé et grand comme l'étendue de la mer. Toute la chrétienté avait les yeux fixés sur le clavier. Et quand les cardinaux entonnèrent le *Creator*, savez-vous qui ils présentèrent au Seigneur ? Borgia, l'infâme Borgia, le plus libéral cependant depuis la défection de ce dogme proclamé en 1870. Ce sont là, vous le savez, des faits connus et hors de toute contestation.

Malheureusement, monsieur, nous ne pouvons nous arrêter là. Il existe encore quelques *tenecerie apostolique* (1), dont l'un, portant la date de 1520, se trouve à la bibliothèque de Tours. y lit :

L'absolution du meurtre d'un laïque par un laïque coûte 5 gros.

L'absolution pour celui qui a tué son père, sa mère, son frère, sa sœur ou un parent laïque, coûte pour chaque membre 5 ou 7 gros. Les absolutions de cette catégorie sont confiées à l'évêque.

L'absolution pour un mari qui a battu sa femme et l'a fait avorter coûte 6 gros.

Je ne veux vous donner, monsieur, qu'un spécimen de ces larès, qu'il serait d'ailleurs plus inutile de transcrire en latin qu'en français. Or, après tout ce qui précède, vous osez venir nous dire que « la Réforme a été un cri de révolte contre Dieu » Contre l'ignorance, la tyrannie, la duplicité, la turpitude, oui, mais contre Dieu ? Non, monsieur, mille fois non !

Et si maintenant je vous rappelle que la mortelle découverte de l'imprimerie, coïncidant avec la Renaissance, donna un essor inconnu jusqu'alors à la pensée humaine, il vous sera facile de comprendre qu'une société nouvelle devait nécessairement sortir de celle du moyen-âge. Le premier livre imprimé fut la Bible, et lorsque chacun put la lire en langue vulgaire et comparer l'enseignement de son église avec celui des apôtres, il fut étonné de surprendre dans la Sainte Ecriture, non seulement la messe, ni la confession, ni le célibat des prêtres, ni le carême, ni le purgatoire, ni le culte des saints, ni celui des reliques, ni celui de la vierge, ni celui des indulgences. Dès lors, on entendit partout retentir ce formidable cri : « Nous voulons revenir à l'enseignement de l'Eglise primitive, celui de Jésus-Christ et des apôtres. Nous le voulons avec ou sans la papauté ! » Et comme celle-ci ne prit dans le flot de ses dogmes nouveaux, ne pouvait les abandonner, elle vit la moitié de l'Europe se séparer d'elle. La Réforme était définitivement établie, et elle n'a cessé, depuis qu'elle existe, d'affranchir et de faire prospérer les peuples qui ont eu le bonheur de l'adopter. Au surplus, monsieur, vous savez comme moi que les pays protestants sont les plus stables, les plus libres et les plus religieux du monde.

Je ne puis malheureusement disséquer, aujourd'hui les autres points notés dans votre lettre, et ne révélerai plus qu'une phrase, que vous sentez caresser avec amour comme d'autres caressent autrefois les mots de « péril social » : c'est celle où vous dites que nous voulons chasser de l'Europe « tout vestige de religion ». Sur ce point, nous pouvons, comme nous l'avons déjà fait vingt fois, que vous opposer une fois encore le plus éloquent démenti. Nous ne cessons de vous répéter que votre unique ambition se borne à établir à l'Hospice la liberté égale pour tous.

Prétextant le manque de temps, vous avez voulu m'informer récemment que vous m'interrogeriez pour la dernière fois. Il serait mal à mon caractère et à mes goûts de continuer à traiter de diverses questions qui ont fait l'objet de notre discussion. Je ne désire qu'une chose en terminant : c'est que celle-ci puisse porter quelques fruits sérieux à réfléchir et à penser.

Veuillez, monsieur, insérer la présente lettre dans votre plus prochain numéro, et agréer de même temps mes très-sincères civilités.

B. DAVAINÉ.

### Réponse à M. Davaine.

COMME CHEZ NICOLET.

Vraiment, avec M. Davaine, c'est comme chez Nicolet, de plus fort en plus fort.

Rétulé d'un seul mot au sujet de la cause calviniste de 1685 ; — éperonné à fond dans la coque même de son navire, c'est-à-dire dans ce fameux principe de liberté individuelle qui ne permet pas à un prêtre tant de se formuler une seule croyance primitive ; — serré dans ce dilemme : si vous êtes chrétien, pourquoi persécuter de la France les frères chrétiens sous le couvert de la franc-maçonnerie athée ? si vous ne l'êtes pas, comment prêchez-vous l'Evangile pour vivre ?... que répond M. Davaine pour cette triple botte qui devrait le faire bondir jusqu'au plafond ?

Rien ! il n'a pas un mot à dire.

Couvrez donc au moins votre robe de bien oui !

(1) En voici le texte exact : *Tenecerie apostolice*. Ce livre a été publié récemment en français par M. Davaine. André.

Il empoche stoïquement son affaire, met son mouchoir par dessus, prend sa canne et son chapeau, et va se promener d'un autre côté, comme si de rien n'était.

Et quelle promenade! Parmi les rogatons les plus démodés qui traînent dans ses livres de classe: Tezel, les indulgences, l'infâme Borgia et le reste. Il ne voit pas que l'Eglise, par cela seul qu'elle a poursuivi son chemin, a passé sur le ventre de toutes ces vieilleries. Il en fait une botte. N'a-t-il pas droit, aujourd'hui même, à une page dans l'Echo pour y verser ses épilochures? Quel bon tour! Chez l'ennemi! Et non pas seulement à sa porte, mais dans son logis! Heureux pasteur, et pas fier!

Il est certain, que pour nous dégoûter d'avoir affaire à lui, le système qu'il emploie est doublement efficace...

Donc, au lieu de nous aligner une profession de foi quelconque, pour que nous sachions, au moins jusqu'à nouvelle gambade de son libre examen, à qui nous avons affaire, M. le Pasteur, qui a « taillé sa plume » et mis le cylindre à sa vieille serinette, nous apprend tout simplement « pourquoi il n'est pas catholique ». Toujours la même chanson. Serrez le protestant: il n'est rien; seulement il n'est pas catholique.

Et... voilà!  
Et pourquoi donc n'est-il pas catholique? Parce que, en 1525, au sortir d'un siècle troublé par tant de guerres, la discipline de l'Eglise avait besoin de réforme, — comme toutes choses, hélas! et toutes gens qui ont les pieds sur cette terre, même M. Davaine, ministre de Dieu et du saint Evangile, qui ferait bien, selon nous et plusieurs autres, de surveiller certaines de ses alliances.

Je croyais avoir ouï dire que l'Eglise, qui ne cessait pourtant de produire des saints d'assez bonne marque, sentait mieux que personne ce besoin de réforme, et qu'en plein XVI<sup>e</sup> siècle, un certain concile, assez connu sous le nom de concile de Trente, avait pourvu à cette réforme avec quelque succès. Témoins: saint Pie V, pape, et saint Charles-Borromée, qui y travaillèrent; saint Ignace de Loyola, saint François-Xavier et quelques autres de même robe; saint Théodore, saint Jean de la Croix, saint Philippe de Nary, et bientôt saint François de Sales, évêque de Genève, si doux et si terrible aux protestants. Ajoutons Bellarmin, Baronius, Canisius et tous les grands hommes du concile de Trente, la fondation de nouveaux ordres religieux et la réforme des anciens.

Voilà, pour le XVI<sup>e</sup> siècle, celui de la Réforme. Nous ne citons que les noms les plus connus, mais nous prions M. le Pasteur de remarquer que les saints, comme les gredins, ne vont jamais seuls. Ils font tache d'huile autour d'eux et souche après, invariablement.

Après quoi nous eûmes en France, pour ne parler que d'elle, l'épanouissement de nos grands chrétiens du XVII<sup>e</sup> siècle, saint Vincent de Paul en tête, avec Bérulle, Olier et l'illustre Bossuet, qui fit entre autres choses l'Histoire des Variations des Eglises protestantes. M. Davaine a-t-il lu cela? C'est une mine; mais c'est aussi une exécution: ne parlons pas de corde dans la maison d'un pendu.

Ainsi se fit notre réforme catholique, en famille.

Serions-nous trop curieux de jeter un coup d'œil sur l'autre, la fameuse, si austère, si pudibonde, qu'on dirait le mouchoir de Tartuffe inventé tout exprès à son usage?

Nous avons d'abord — à tout seigneur tout honneur — le mariage « doublement religieux » de Luther, et celui de Carlostadt qui inaugurèrent la série, désormais interminable, des comédies nuptiales parmi les réformateurs détroqués. Le mot est d'Erasmus. M. le Pasteur a sans doute dégusté les « Propos de table » du même Luther; il n'ignore pas les édifiants passages du sermon de matrimonia (à citer en latin); et puisqu'il aime les documents historiques rares et curieux, il a ouï parler assurément de la fameuse permission de bigamie légitime (!) donnée évangéliquement au landgrave de Hesse, et signée à Wittenberg, le mercredi d'après la Saint-Nicolas 1539, par les docteurs Luther, Mélancthon, Bucer, Corvin et autres Pères de la Réforme. La jeunesse de Calvin donnerait aussi d'intéressantes révélations, et nous le verrions à Genève, dans sa vieillesse, envoyer au feu Michel Servet, pour un dissentiment sur le dogme de la sainte Trinité!

Passons en Angleterre. C'est Henry VIII,

l'édifiant Barbe-Bleue, et sa digne fille la Reine-Vierge Elisabeth, qui comptait, comme son illustre père, par demi-douzaine et qui lognait de son alcôve les échafauds et les bûchers de ses sujets catholiques, etc., etc.

Tous ces gens-là, et tutti quanti de même bois, réformaient l'Eglise. Tas de farceurs!

Si bien que dans cette même Angleterre, dans ces vieilles universités d'Oxford, de Cambridge, et les autres, jadis catholiques, où les traditions des études sérieuses se sont conservées, qu'est-il arrivé? Qu'arrive-t-il tous les jours encore? Les docteurs anglais qui valent bien, je crois, les prédicants de France, se convertissent, depuis une cinquantaine d'années, par centaines et centaines. Manning, Newmann, Faber, Weberforce, etc., etc., en lâchant des prébendes de 10, de 25, de 50,000 francs de rente, comme on crache une guigne véreuse.

Au panier, les épilochures et les vieilles rengaines d'Augshbourg et de Genève! Ils n'en veulent plus.

Laissons M. Davaine dans la méditation de ce mystère.

Et proposons-lui un autre rébus. Pourrait-il nous citer, depuis cinquante ans, je ne dis pas dans son petit entourage où les grands hommes sont rares, et ce n'est pas sa faute, mais en France, un seul homme de valeur notoire, comme intelligence, savoir et caractère, qui de catholique se soit fait protestant?

Autre charade à l'inverse, qui intriguait déjà Melanchton: « Que saint Pierre est donc ennuyé, quand il s'arête son jardin, de jeter ses mauvaises herbes par dessus notre mur! » Elles y vont même toutes seules.

Et je crois bien! Citons M. Davaine: « Ni messe, ni confession, ni célibat des prêtres (et des religieux des deux sexes), ni carême, ni purgatoire, ni culte des saints, ni culte de la Vierge », ce qui obligerait bien un peu à les imiter. Rien de cela n'est dans la Bible! Voilà, certes, un fameux soulagement... surtout quand le bât gêne.

« Et dès lors, — s'écrie M. Davaine, de ce ton inspiré qu'il doit avoir, en robe, dans ses meilleurs moments, — dès lors on entendit retentir partout ce formidable cri: « Nous voulons revenir à l'enseignement de l'Eglise primitive. »

Parbleu!... « ... Nous le voulons avec ou sans la papauté! »

Mais surtout sans la papauté. Par l'excellente raison qu'avec le Pape, il faut accepter toute faite l'interprétation infaillible, obligatoire par conséquent et de l'écriture et de la Tradition, où l'Eglise est également juge.

Et alors, bonsoir le libre examen individuel qui ne laisse pas en certains cas — voyez l'heureux Philippe, landgrave de Hesse — d'avoir ses petites commodités!

D'autant plus que tous ceux qui ne savent pas lire, ou qui n'ont pas le temps, ou qui ne peuvent comprendre les choses trop relevées dont la Bible fourmille, ont recours naturellement aux lunettes et aux explications de leur pasteur.

Et le voilà petit papa à son tour, dans son rayon, ce qui est flatteur: être pape et faire la nique à l'autre, etc.

Pour conclure, M. Davaine ayant couché ses nouvelles divagations en quatre pages, s'excuse de n'avoir plus le temps de disséquer les autres points de notre lettre, c'est-à-dire le fond même de la question protestante, et les raisons avouables qu'il peut avoir de partager « les travaux de la commission hospitalière. Sur quoi il fait sa pirouette. Il a « répondu ».

Il jure seulement ses grands dieux — est-ce le sien ou celui de M. Combier, ou tous les deux bras-dessus bras-dessous? — « que nous ne voulons pas, dit-il, chasser de l'Hospice toute espèce de religion... nous ne cessons de vous répéter que notre unique ambition se borne à établir à l'Hospice une liberté égale pour tous. »

Que dites-vous de ce nous, honnête lecteur? et de M. le Pasteur jurant au nom de ce nous sans Dieu, aussi transparent qu'une goutte » de première marque, que tout vestige de religion ne disparaîtra pas de l'hôpital, quand nous y serons seuls et les maîtres?

Et cette liberté promise par l'étrange couple! Vous entendez, la liberté égale pour tous! Exemple:

Voilà un malade catholique qui agonise, famille absente, religieuses chassées. M. Davaine dira: Bah! l'absolution en temps opportun, le saint Viatique, l'extrême-onction; qu'est-ce que tout cela? les miens s'en passent bien. Liberté égale pour tout le monde! Adjugé.

M. Nous ajoutera: Sans Dieu, ni diable, ni âme, faut-il donc tant de façons et tant de liberté pour mourir? Un lit, c'est bien assez. Qu'avons-nous à faire de toutes ces cérémonies catholiques ou protestantes? Le curé nous ennuie. Son œil est de trop, ici. Et pourquoi déranger ce bon M. Davaine? Le sein d'Abraham est si large et on y va tout droit! Au surplus, liberté égale pour tout le monde. Les miens se passent bien de prêtre et de pasteur. Adjugé.

Et tout cela est de la pure logique. Vous avez beau dire et beau promettre; vous ne pouvez pas vous intéresser à des choses non-seulement que vous ne croyez pas nécessaires, mais dont vous vous montrez, tous les jours, les ennemis!

Et M. Davaine, pasteur évangélique, chassant l'aumônier catholique d'un hôpital catholique, s'étonne et s'indigne vingt fois qu'on ne confie pas à sa charité égale pour tous l'agonie et les âmes de nos malades catholiques!

Il ne comprend pas, il ne sent pas le rôle qu'il joue, lui chrétien (?) dans cette loge!

Et il aligne tranquillement ses quatre nouvelles pages de vieilles rognures genevoises, « ne désirant qu'une chose en terminant, c'est que sa lettre puisse porter quelques hommes sérieux à réfléchir et à penser », ce qui n'est pas apparemment la même chose que réfléchir.

Les réflexions, Monsieur, sont toutes faites. Pesé, jugé, loisé.

Allez à vos besognes, mais ne soyez pas surpris qu'on vous siffle. Et puisse Dieu, un jour, vous avoir en sa miséricorde, dans ce dernier passage où vous faites si bon marché de l'âme des autres!

A propos, croire en Dieu, est-ce de foi ou de libre examen?...

THEATRE DE SAUMUR. — Notre scène est en veine de bonnes représentations. Très-prochainement, la troupe parisienne de M. Simon nous offrira l'œuvre remarquable d'Eckmann-Chatrion, l'Ami Fritz, dont les principaux rôles auront pour interprètes M<sup>lle</sup> Marie Kolb, M. Worms et M. Rébl. Le spectacle sera complété par Marton et Frontin.

Chenehutte-les-Tuffeaux. — Dimanche matin, vers 5 heures, le feu s'est déclaré au domicile du sieur Gaudicheau, journalier aux Tuffeaux.

2,000 kil. de paille et fourrages et la toiture ont été consumés. La perte s'élève à 700 fr. environ, couverte par une assurance à la compagnie le Soleil.

Les causes de cet incendie sont inconnues.

LANGAIS.

Depuis six mois environ, le sieur Joucet, âgé de 38 ans, demeurant à Langeais, est séparé de sa femme.

Le 2 de ce mois, Joucet sortit de chez lui vers 3 heures du soir, et alla trouver sa femme qui travaillait dans les vignes à un kilomètre de Langeais environ. Arrivé auprès de la malheureuse qui bêchait la vigne, le misérable, tirant de sa poche un long couteau, en frappa sa femme de quatre ou cinq coups à la tête et à la figure. Redoublant de fureur, il porta de nouveau plusieurs autres coups de la même arme dans le dos et à la poitrine de la malheureuse. N'allant pas assez vite dans sa triste besogne, l'assassin, saisissant le pic dont la victime se servait pour travailler, lui en porta plusieurs coups à la tête. Tombée à terre, la femme Joucet allait expirer, quant son infâme mari essaya de l'achever à coups de talon de bottes.

Croyant sa victime inanimée, Joucet partit au galop et rencontra dans sa course la nommée Danisseau, à qui il demanda une corde.

Vendredi, l'assassin n'était pas encore retrouvé. On suppose qu'il s'est suicidé.

Le parquet de Chinon, informé de ce meurtre, s'est immédiatement rendu à Langeais.

La malheureuse victime n'était pas encore morte vendredi, mais son état était désespéré.

Par décret en date du 24 mai 1881, M. Edouard Beurois, ancien principal clerc de M<sup>e</sup> Antheaume, notaire à Chouzé, et Tardiveau, notaire à Vernou, a été nommé notaire à Restigné (Indre-et-Loire), en remplacement de M<sup>e</sup> Poulain, démissionnaire en sa faveur, et a prêté serment en cette qualité devant le tribunal civil de Chinon, le 31 du même mois.

Dimanche, aux courses du Mans, un jockey s'est tué dans une course de haies.

### Publications de mariage.

Joseph-René Marchand, tailleur de pierre, et Césarine-Marie Garnier, chapeletière, tous deux de Saumur.

Mathieu-François Béranger, cavalier de manège, et Henriette Boche, cuisinière, tous deux de Saumur.

Alphonse Leroux, loueur de voiture, et Alphonse-Albertine Zoé Bouché, sans profession, tous deux de Saumur.

Léon Pasquet, sculpteur (veuf), et Oreste-Léonie Poyet, sans profession, tous deux de Saumur.

### Nouvelles à la main.

Extrait du Triboulet:  
Tout est d'une haute cocasserie dans l'aventure tunisienne.

Ainsi je cueille cette dépêche dans le répertoire des télégrammes que le gouvernement, dans son inépuisable bonté, veut bien communiquer aux journaux:

« Les ennemis ont été frappés de la justesse de nos armes. »

Vous voyez d'ici, n'est-ce pas, un Ouchthetas atteint en pleine poitrine, à quinze cents mètres, par une balle de chassepot transformé en fusil Gras, se rejoignant vers ses compagnons et s'écriant:

— Quelle justesse de tir, mes enfants, quelle justesse!

Et celle-ci:

« Notre artillerie lançant des projectiles à 4,000 mètres semble produire un grand effet sur les Kroumirs. »

Eh bien, moi, je vous dis ceci: il y a évidemment dans le Farre que l'Europe ne nous envie pas l'étoffe d'un désopilant vaudevilliste.

Le comble du laconisme:  
A peine débarqué à Bône, un officier a envoyé à sa femme une dépêche ainsi conçue:  
« Arrivé Bône-santé. »

### BOURSE DE PARIS

DU 6 JUIN 1881.

Rente 3 0/0	87
Rente 3 0/0 amortissable	89
3 0/0 amortissable (nouveau)	87.50
Rente 4 1/2	114.75
Rente 5 0/0	119.30

### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

### Éviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

### Aux Mères de famille.

La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczémas, la Phthisie, la Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le ROB LECHAUX, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraichissants, dépuratifs et iodurés du Cresson, de la Salsepareille rouge, du Quina et de l'éc. d'or. amères, purifie le sang, chasse les principes morbides et les vices impurs causes de maladies; détruit tous les restes des affections spéciales; stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang, tonifie les fibres et les chairs; donne en quelques jours aux jeunes filles anémiques, aux enfants pâles, chétifs et lymphatiques, les couleurs, les forces et la gaieté; réveille les fonctions vitales; rend la vigueur qui s'enfuit aux convalescents, aux personnes sur le retour et aux vieillards affaiblis; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion.

Le fl., 4 fr.; 6 fl. pour 1 cure, expédiés fr. 21 fr. Dép. gén. LECHAUX, Ph<sup>ie</sup>, rue St-Catherine, 164, Bordeaux. Broch. inter<sup>ie</sup> 70. Nombreuses attestations.

Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

P. GODET, propriétaire-gérant.

